



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s
- C.E.A.



SOUTIEN AUX PERSONNELS DU C.P.O.S.

À la suite de l'incident survenu au **Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran**, au cours duquel plusieurs personnes détenues ont refusé de regagner leurs cellules et ont bloqué une cour de promenade, nous tenons à saluer le professionnalisme, le sang-froid et l'engagement des personnels mobilisés.

Les **agents de détention** ont su gérer cette situation avec calme et maîtrise, en maintenant l'ordre et la sécurité au sein de l'établissement malgré un contexte de tension. Leur présence, leur vigilance et leur capacité d'adaptation ont été déterminantes pour contenir l'incident et assurer la sécurité de tous.

Tous les honneurs doivent être attribués aux **agents de détention**, aux **ELSP**, qui ont su encadrer et accompagner la gestion de cet événement avec professionnalisme.

Dans le même temps, les **ERIS de Dijon** se mettaient en route afin de venir soutenir nos camarades et renforcer le dispositif si nécessaire.

Bravo et félicitations à l'ensemble des personnels mobilisés !

Parallèlement, d'autres agents ont continué à assurer les missions essentielles du service public pénitentiaire, notamment les **extractions judiciaires**. Malgré les contraintes liées à la situation, ils ont su s'organiser, s'adapter et se tenir prêts afin de garantir la continuité des missions et le respect des obligations judiciaires.

Par solidarité, certains ont même adapté leur organisation **familiale et personnelle** afin d'être à la hauteur de leurs collègues et de répondre aux besoins du service.

Ces événements illustrent une nouvelle fois la **solidarité, la rigueur et le sens du devoir des personnels pénitentiaires**, qui accomplissent collectivement leurs missions dans des conditions souvent extrêmement exigeantes.

Chaque jour, les agents assurent la sécurité et la continuité du service public pénitentiaire **malgré le manque d'effectifs, une pression opérationnelle constante et une surpopulation carcérale qui atteint aujourd'hui des niveaux jamais observés au niveau national**.

Dans ce contexte particulièrement tendu, l'engagement et le professionnalisme des personnels forcent le respect.

Nous adressons tout notre soutien aux agents mobilisés et rappelons que la reconnaissance du travail accompli par les personnels pénitentiaires doit être à la hauteur des responsabilités qu'ils assument au quotidien.

Le 05/03/2026, le bureau local.